

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Laquielle !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206055>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## « LE PRINTEMPS DANS LE JURA »

La page suivante est de Ruskin, le grand apôtre du beau et de la nature ; elle est extraite de son ouvrage : *Les Sept Lampes de l'Architecture*.

« Parmi les heures de ma vie auxquelles je me reporte avec une particulière gratitude parce qu'elles furent marquées par une surabondante plénitude de joie ou une extraordinaire clarté d'enseignement, il en est une passée, voilà maintenant quelques années, un peu avant le coucher du soleil, dans le Jura. C'est un lieu qui a toute la solennité sans rien de la sauvagerie des Alpes. On y a la sensation d'une grande force qui commence à se manifester sur la terre et d'une profonde et majestueuse harmonie dans le surgissement des longues lignes basses des collines boisées de sapins ; les premiers accents de ces puissantes symphonies montagnaises qui vont bientôt résonner plus haut et se briser sauvagement tout le long des remparts des Alpes. Mais leur force est encore contenue, et, au loin, les chaînes des montagnes pastorales se suivent l'une l'autre comme ces longues lignes d'une houle gémissante qui viennent du fond d'une mer orageuse troubler des eaux tranquilles.

» Une profonde tendresse imprègne cette vaste monotonie ; les forces destructives et l'expression refrognée des chaînes centrales s'en sont pareillement allées. Aucun sentier tracé par d'anciens glaciers, buriné par les gelées, encombré de débris, ne ravine les moelleux pâturages du Jura ; aucune ruine de pierres éclatées n'interrompt les belles rangées de sa forêt ; aucun torrent blafard, boueux ou furieux, n'improvise son lit brutal et capricieux parmi les roches. Patiemment, remous par remous, les courants verts et clairs serpentent le long de leurs rives accoutumées, et, sous le calme sombre de leurs pins que rien ne trouble, surgit une réunion de fleurs joyeuses telle que je n'en connais pas de semblable parmi toutes les bénédictions de la terre.

« C'était le printemps aussi, et toutes les fleurs se répandaient en grappes serrées comme par amour ; il y avait de la place assez pour toutes, mais elles écrasaient leurs feuilles selon toutes sortes de formes étranges, uniquement afin d'être plus près les unes des autres. Il y avait là, l'anémone des bois, étoilée par étoile, s'achevant à tout moment en nébuleuses ; et il y avait les oxalis, troupes par troupes, comme les processions virginales du mois de Marie. Les sombres fentes verticales du calcaire étaient bouchées par ces fleurs comme par une neige épaisse et bordée de lierre, sur ses arêtes — d'un lierre léger et adorable comme de la vigne ; et, de temps en temps, un jaillissement bleu de violettes et aux endroits ensoleillés, les clochettes des coucous, et sur un terrain plus découvert, la vesce, la consoude et le bois gentil et les petits bourgeons de saphir du *polygala alpina*, et la fraise sauvage, juste une fleur ou deux, tout cela noyé dans le velouté doré d'une mousse épaisse, chaude et couleur d'ambre. J'arrivai à ce moment sur le bord du ravin ; le murmure solennel de ses eaux monta soudainement d'au-dessous de moi mêlé au chant des grèves dans les branches des pins, et sur le côté opposé de la vallée, fermée tout le long par un mur gris de rochers de calcaire, il y avait un faucon, qui s'envolait lentement de leurs sommets, les touchant presque de ses ailes, et avec les ombres projetées d'en haut par les sapins, vacillant sur son plumage ; mais avec une profondeur de cent brasses sous sa poitrine et les courants ondoyants de la

verte rivière glissant et étincelant vertigineusement au-dessous de lui, les globes d'écume de l'eau courant dans le même sens que le vol de l'oiseau.

» Il serait difficile d'imaginer un spectacle où l'intérêt dépendît autant de sa pure beauté sérieuse et solitaire. Mais l'auteur se rappelle bien le vide brusque qui se fit et le froid qui, soudain, l'envahit, lorsqu'afin de découvrir plus exactement les sources même de son impression, il s'efforça de se l'imaginer, pour un moment, comme un spectacle vu dans quelque forêt aborigène du Nouveau-Monde. En un instant, les fleurs perdirent leur éclat, la rivière sa musique ; les collines devinrent d'une désolation oppressive ; une pesanteur ressentie dans les branches de la forêt assombrie montra dans qu'elle mesure la puissante impression qu'elles faisaient tout à l'heure tenait à la présence d'une vie autre que la leur, et à quel point la gloire de la création qui ne périt jamais ou continuellement se renouvelle, provient de choses plus précieuses par leur souvenir qu'elle n'est elle-même par son renouveau. Ces fleurs, à jamais jaillissantes et ces cours d'eau qui coulent toujours avaient été teintés des profondes couleurs de l'endurance, du courage et de la vertu des hommes, et les cimes noires des montagnes qui surgissaient contre le ciel du soir étaient l'objet d'un culte plus profond parce que leurs lointaines ombres tombaient à l'est sur le mur de fer du fort de Joux et le donjon carré de Grandson ».

**Le cœur et la langue.** — Un vieux militaire rencontre à la promenade un pauvre homme amputé des deux bras et qui le regarde d'un air suppliant.

Le vieux soldat sort vingt sous de sa poche et les glisse dans le gousset de l'infortuné.

— Tiens, mon brave, dit-il ; quand on a perdu les deux bras, il ne faut pas avoir honte de tendre la main.

**Ce qu'il pensait.** — Dans une cause sensationnelle, le jury venait de prononcer un verdict d'acquiescement en faveur de tous les prévenus.

Devant le tribunal, une foule immense, qui n'avait pu pénétrer dans la salle, attendait avec impatience le dénouement.

Soudain, un homme sort du bâtiment. On s'empresse autour de lui :

— Eh bien ?

— Eh bien..., eh bien... c'est ce que je pensais, une équitation générale.

**Laquelle !** — Deux braves Vaudois du district de Grandson, soldats au service de Napoléon I<sup>er</sup>, étaient convenus entre eux de ne point s'abandonner et de se prêter mutuellement secours au besoin. Un d'entre eux eut la jambe emportée par un boulet, à la bataille de Wagram, et il somma son camarade de tenir son engagement. Celui-ci le chargea sur ses épaules pour le porter à l'ambulance. Chemin faisant, un autre boulet vint enlever la tête au blessé, sans que le camarade s'en aperçût, et il continuait gravement sa route.

— Où allez-vous donc ? lui dit un officier qui le vit passer.

— Je vais porter mon camarade à l'ambulance.

— Comment, à l'ambulance ! mais il n'a plus de tête !

— Plus de tête !... A ces mots, il jette son fardeau par terre et s'écrie en regardant le cadavre :

— C'est un peu fort ; il m'avait dit qu'il n'avait qu'une jambe d'emportée.

## C'EST TOUJOURS COMME ÇA !

**F**LOTTEZ, drapeaux ! sonnez, fanfares ! Lausanne est en fête et la Suisse avec elle. Dans trois semaines, près de quinze mille gymnastes venus de tous les coins du pays, d'Europe, d'Amérique même, seront dans nos murs.

Il y a vingt-neuf ans que notre capitale vaudoise n'a pas eu l'honneur d'accueillir les gymnastes suisses. En 1880, ce plaisir lui était accordé ; la fête eut lieu sur Montbenon. Ce fut la dernière à laquelle notre belle promenade offrit l'hospitalité de sa pelouse et de ses ombrages séculaires, témoins des grands jours de notre histoire. La justice fédérale avait décidé de choisir ce lieu charmant pour son asile.

Ce choix ne fut pas tout d'abord du goût de tout le monde. Il nous souvient même qu'à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, des tables avaient été placées à l'entrée de la promenade haute — aujourd'hui nivelée — sur lesquelles étaient déposées de grandes feuilles de papier, des plumes et de l'encre. En tête de ces feuilles, les mots suivants : *Pétition au Conseil communal en faveur de la conservation de Montbenon comme place de fête et du choix d'un autre emplacement pour la construction du Tribunal fédéral*.

Les signataires se pressaient autour des tables, à l'appel des personnes préposées à ce plébiscite suprême. Ils se pressaient si nombreux même, que plusieurs signèrent qui n'en avaient pas le droit : enfants ou étrangers, qui par gloire ou amusement se prétaient de bonne grâce à cette vaine manifestation.

Le Tribunal fédéral prit possession de Montbenon, dont personne ne regrette plus l'heureuse transformation. Mais, coïncidence curieuse, c'est en cette année où se célèbre de nouveau à Lausanne la fête fédérale de gymnastique, que s'agit de nouveau aussi la question du choix d'un emplacement pour y installer la justice fédérale, qui s'est développée avec le temps et à laquelle il faut un asile plus spacieux que son palais actuel.

C'est donc dans trois semaines seulement que s'ouvrira la grande fête ; la participation sera plus forte encore qu'elle n'a jamais été, et en ville on ne se douterait de rien. En dehors des comités, personne n'en dit mot, personne ne s'agit.

Que signifie ?... Tout simplement que Lausanne est maintenant une grande ville, où l'on ne s'étonne plus de rien. Noblesse et grandeur obligent ; mais on a pris l'habitude de recevoir et de bien faire sans qu'il soit besoin, six mois à l'avance, de s'agiter et de mettre tout sens dessus dessous.